



# Accueil périscolaire Boris VIAN 2018/2019

## Informations aux familles

Direction de l'éducation  
de l'enfance et de la famille

Votre enfant est accueilli sur un ou plusieurs temps périscolaires, nous vous communiquons quelques informations qui pourront vous être utiles.

### Composition de l'équipe

L'accueil périscolaire est habilité par la Direction départementale de la cohésion sociale.  
Responsable : WEISS NATHALIE (06.34.48.48.75), l'équipe périscolaire : Catherine (adjointe à la responsable), Fabien, Dalila, Latifa, Sonia, Claire, Françoise, Gilles (éducateur sportif)

### Numéros de téléphone

**Le responsable : 06.34.48.48.75 / [n.weiss@ville-carros.fr](mailto:n.weiss@ville-carros.fr)**

**Le service enfance : 04.92.08.26.13**

### Les temps d'accueil

**Accueil du matin :** de 7h30 à 8h20. L'accueil s'effectue dans la salle sous le préau. Elle est aménagée avec des espaces de jeux : coloriages, jeux de construction, jeux de société,... À 8h20, les enfants sont accompagnés auprès des enseignants.

**Accueil du midi - Pause méridienne :** de 12h à 14h

L'enfant est pris en charge par les animateurs à la sortie de la classe.



**Si votre enfant ne reste pas à la cantine, vous devez impérativement écrire un mot dans le cahier de liaison ET prévenir le guichet unique**

### Fonctionnement 1<sup>er</sup> service

**Le temps du repas :** de 12h10 à 12h50. Les CP, CE1, CE1 et CE2 mangent au même service. L'enfant débarrasse ses couverts. Il se sert de tout. **Il mange ce qu'il se sert** (sensibilisation au gaspillage). Le placement reste sous la vigilance des animateurs qui veillent au bon déroulement du repas. Un responsable de table est désigné pour assurer le calme et le bon



déroulement du débarrassage de table. Ce temps est propice à la convivialité, l'échange et permet de faire une coupure avec le temps scolaire.

**Les ateliers :** ils débutent à 12h et finissent à 12h50. Chaque jour l'enfant choisit son atelier parmi les propositions du jour : jeux de construction, activité manuelle, danse, sport, jeux collectifs, temps libre dans la cour...



### Fonctionnement 2<sup>ème</sup> service

**Le temps du repas :** de 13h à 13h45. Les CE2, CM1, CM1-CM2, CM2 mangent au même service. Fonctionnement identique qu'au 1<sup>er</sup> service.

**Les ateliers :** ils débutent à 12h50 et finissent à 13h30. Pour les animations, ce sont les mêmes qu'au 1<sup>er</sup> service. À partir de 13h30, des jeux calmes sont proposés jusqu'à 13h45.

**Les règles collectives :** tout comme à l'école, l'enfant doit respecter les règles collectives du périscolaire. Un tableau en couleurs va être mis en place (vert, orange, rouge). Toutes les semaines, les animateurs placeront les étiquettes des enfants dans les couleurs correspondantes aux comportements de la semaine passée. L'enfant pourra connaître l'évolution grâce à des cartons de la même couleur que ce tableau, il pourra ainsi ajuster son comportement. Si l'enfant est inscrit durant 4 semaines dans la colonne rouge, les parents seront avertis. De plus, les enfants qui se situent dans le rouge, seront sanctionnés et à l'inverse les enfants situés dans le vert seront valorisés.

**Accueil du soir :** de 16h30 à 18h

À la sortie de la classe, les animateurs prennent en charge votre enfant. Il prend son goûter puis il peut aller jouer dans des espaces aménagés situés dans la cour ou dans la salle. L'entrée pour récupérer son enfant se situe du côté du parking de l'école.

### PLAN VIGIPIRATE :

- Si aucun mot n'est mis dans le cahier de liaison, l'enfant ne pourra pas être récupéré à 16h30. Seules les personnes notées sur la feuille d'autorisation, munies d'une pièce d'identité et âgées de plus de 16 ans seront autorisées à venir récupérer l'enfant.

- Aucun parent ne peut circuler dans l'établissement. Seuls la cour et le préau (accompagnement des animateurs) sont tolérés pour les personnes qui viennent chercher les enfants au périscolaire du soir.

Le responsable est à votre disposition, n'hésitez pas à le contacter.

Merci

Le service de l'enfance